

ANNEX – NORTH AMERICA	ANNEXE – ENTENTE DE TRAITEMENT DES DONNÉES
DATA PROCESSING AGREEMENT	AMÉRIQUE DU NORD
<p>This North America Data Processing Agreement ("DPA") sets forth certain additional terms and conditions applicable to the processing of Personal Data in connection with the applicable Cloud Services to the extent that ChargePoint for such processing should be considered to be a processor (which is deemed to include a "service provider" as defined in the CCPA) as defined in Data Protection Laws. This DPA applies to and takes precedence over the Cloud Terms to the extent of any conflict. Capitalized terms not defined herein are defined as in applicable Data Protection Laws, the Cloud Terms, and applicable Supplemental Terms.</p>	<p>La présente entente de traitement des données – Amérique du Nord (l'« ETD ») énonce certaines modalités et conditions supplémentaires applicables au traitement des données personnelles en lien avec les services infonuagiques applicables dans la mesure où ChargePoint, pour ce traitement, doit être considérée comme un sous-traitant (ce qui est réputé inclure un « fournisseur de service » comme le définit la CCPA), comme le définissent les lois sur la protection des données. Dans la mesure d'un conflit, la présente ETD s'applique et a préséance sur les modalités du service. Les termes qui ne sont pas définis dans les présentes sont définis dans les lois applicables sur la protection des données, les modalités du service et les modalités supplémentaires applicables.</p>
Subscriber and ChargePoint agree as follows:	L'abonné et ChargePoint conviennent de ce qui suit :
1. Definitions. For purposes of this DPA:	1. Définitions. Aux fins de la présente ETD :
<p>a. "Affiliate" means any entity that directly or indirectly controls, is controlled by, or is under common control with a party to this DPA, where "control" refers to direct or indirect ownership or control of more than 50% of the voting interests of the subject entity.</p>	<p>« Affilié » désigne toute entité qui contrôle une partie à la présente ETD ou est contrôlée par celle-ci, directement ou indirectement, ou encore qui est sous contrôle commun avec elle, où le mot « contrôle » désigne la propriété ou le contrôle direct ou indirect de plus de 50 % des droits de vote de l'entité visée.</p>
<p>b. "Data Protection Laws" means all applicable laws, regulations, and other legal or self-regulatory requirements in the United States and Canada relating to privacy, data protection, data security, breach notification, or the Processing of personal data, including without limitation, to the extent applicable, the California Consumer Privacy Act, Cal. Civ. Code § 1798.100 <i>et seq.</i>, including its regulations and the amendments made by the California Privacy Rights Act of 2020 ("CCPA"), the Virginia Consumer Data Protection Act ("VCDPA"), the Colorado Privacy Act and related regulations ("CPA"), the Utah Consumer Privacy Act ("UCPA"), and the Connecticut Act Concerning Personal Data Privacy and Online Monitoring ("CPDPA"). For the avoidance of doubt, if the Parties' Processing activities involving Personal Data are not within the scope of a given Data Protection Law, such law is not applicable for purposes of this DPA.</p>	<p>« Lois sur la protection des données » désigne toutes les lois, réglementations et autres exigences légales ou d'autoréglementation applicables aux États-Unis et au Canada en matière de confidentialité, de protection des données, de sécurité des données, de notification de violation ou de traitement des données personnelles, y compris, dans la mesure applicable, la <i>California Consumer Privacy Act</i>, Code civil de la Californie, § 1798.100 <i>et suivants</i>, y compris ses règlements et les modifications apportées par la <i>California Privacy Rights Act</i> de 2020 (la « CCPA »), la <i>Virginia Consumer Data Protection Act</i> (la « VCDPA »), la <i>Colorado Privacy Act</i> et ses règlements connexes (la « CPA »), la <i>Utah Consumer Privacy Act</i> (l'« UCPA ») et la <i>Connecticut Act Concerning Personal Data Privacy and Online Monitoring</i> (la « CPDPA »). Pour éviter tout doute, si les activités de traitement des données personnelles des parties ne sont pas couvertes par le champ d'application d'une loi donnée sur la protection des données, cette loi n'est pas applicable aux fins de cette ETD.</p>

c. “ Data Subject ” means an identified or identifiable natural person to whom Personal Data relates, and is deemed to also refer to “consumer” as defined in Data Protection Laws.	« Personne concernée » désigne une personne physique identifiée ou identifiable à qui les données personnelles se rapportent et est réputé faire référence à un « consommateur », comme le définissent les lois sur la protection des données.
d. “ Personal Data ” includes “personal data,” “personal information,” “personally identifiable information,” and analogous terms, as defined by applicable Data Protection Laws that ChargePoint Processes on behalf of Subscriber in relation to theCloud Terms. For clarity, Personal Data does not include data processed by ChargePoint in its capacity as a Controller or Business, such as the processing of personal data by ChargePoint to: (i) improve its products and services, for example by analysing, disclosing, using and combining such personal data; (ii) analyze and compile information on use patterns; (iii) combine the personal data with other data which ChargePoint has collected and/or otherwise processes; and to (iv) determine the prices and other conditions of its products and services.	« Données personnelles » comprend les termes « données personnelles », « information personnelle », « information personnelle identifiable » et des termes analogues, définis par les lois applicables sur la protection des données et que ChargePoint traite au nom de l’abonné en relation avec les modalités du service. Pour plus de clarté, les données personnelles ne comprennent pas les données traitées par ChargePoint en sa qualité de responsable du traitement des données ou d’entreprise, comme le traitement de données personnelles par ChargePoint pour : i) améliorer ses produits et services, par exemple en analysant, divulguant, utilisant et combinant ces données personnelles; ii) analyser et compiler des informations sur les habitudes d’utilisation; iii) combiner les données personnelles avec d’autres données que ChargePoint a recueillies ou autrement traitées; et iv) déterminer les prix et les autres conditions relatives à ses produits et services.
e. “ Process ” and its cognates “Processing,” “Processed,” etc. mean any operation or set of operations performed on Personal Data or on sets of Personal Data, whether or not by automated means, such as collection, recording, organization, creating, structuring, storage, adaptation or alteration, retrieval, consultation, use, disclosure by transmission, dissemination or otherwise making available, alignment or combination, restriction, erasure, or destruction.	« Traitement » et ses mots apparentés désignent toute opération ou série d’opérations effectuées sur des données personnelles ou sur des ensembles de données personnelles, que ce soit par des moyens automatisés, telles que la collecte, l’enregistrement, l’organisation, la création, la structuration, le stockage, l’adaptation ou la modification, la récupération, la consultation, l’utilisation, la divulgation par transmission, la diffusion ou toute autre mise à disposition, l’alignement ou la combinaison, la restriction, l’effacement ou la destruction.
f. “ Security Breach ” means any accidental or unlawful acquisition, destruction, loss, alteration, unauthorized disclosure of, or access to, Personal Data occurring on ChargePoint’s systems or otherwise under ChargePoint’s control.	« Atteinte à la sécurité » désigne toute acquisition, destruction, perte, modification, divulgation de données personnelles ou tout accès à des données personnelles, non autorisés, accidentels ou illicites, se produisant sur les systèmes de ChargePoint ou autrement sous le contrôle de ChargePoint.
g. “ Subprocessor ” means any third party or ChargePoint Affiliate that ChargePoint engages to Process Personal Data.	« Sous-traitant ultérieur » décrit toute tierce partie ou tout affilié de ChargePoint à qui ChargePoint fait appel pour le traitement des données personnelles.
h. The terms “ Business ,” “ Controller ,” “ Processor ,” and “ Service Provider ” are defined as in Data Protection Laws.	Les termes « entreprise », « responsable », « sous-traitant » et « fournisseur de service » sont définis comme dans les lois sur

<p>“Controller” is deemed to also refer to “Business,” and “Processor” is deemed to also refer to “Service Provider.”</p>	<p>la protection des données. « Responsable » est également considéré comme faisant référence à « entreprise » et « sous-traitant » et est aussi considéré comme faisant référence à « fournisseur de service ».</p>
<p>2. <u>Roles of the Parties; Scope and Purposes of Processing.</u></p>	<p>2. <u>Rôles des parties; portée et objectifs du traitement.</u></p>
<p>a. This DPA applies to all Personal Data that ChargePoint Processes in relation to the Cloud Terms.</p>	<p>Cette ETD s'applique à toutes les données personnelles que ChargePoint traite en relation avec les modalités du service.</p>
<p>b. To the extent that Subscriber is the Controller of Personal Data, ChargePoint is its Processor. To the extent that Subscriber is a Processor of Personal Data, ChargePoint is its Subprocessor.</p>	<p>Dans la mesure où l'abonné est le responsable des données personnelles, ChargePoint en est le sous-traitant. Dans la mesure où l'abonné est un sous-traitant des données personnelles, ChargePoint en est le sous-traitant ultérieur.</p>
<p>c. ChargePoint will Process Personal Data solely (i) in compliance with Data Protection Laws, including but not limited to all applicable provisions of the CCPA; (ii) on Subscriber's behalf; and (iii) to maintain and improve its Cloud Services and to otherwise fulfill its obligations to Subscriber under the Cloud Terms and this DPA. For the avoidance of doubt, ChargePoint will Process Personal Data solely to provide the Cloud Services to Subscriber during the term of the Cloud Terms and pursuant to the Cloud Terms for the business purposes set forth in Annex 1.</p>	<p>ChargePoint traite les données personnelles uniquement i) conformément aux lois sur la protection des données, y compris, mais sans s'y limiter, toutes les dispositions applicables de la CCPA; ii) au nom de l'abonné; et iii) pour maintenir et améliorer ses services infonuagiques et pour remplir autrement ses obligations envers l'abonné en vertu des modalités du service et de la présente ETD. Pour éviter tout doute, ChargePoint traite uniquement les données personnelles afin de fournir les services infonuagiques à l'abonné pendant la durée des modalités du service et conformément à celles-ci aux fins commerciales énoncées à l'annexe 1.</p>
<p>d. Subscriber retains the right to take reasonable and appropriate steps to (i) ensure that ChargePoint Processes Personal Data in a manner consistent with Data Protection Laws, and (ii) upon notice, stop and remediate unauthorized Processing of Personal Data, including any use of Personal Data not expressly authorized in this DPA.</p>	<p>L'abonné se réserve le droit de prendre des mesures raisonnables et appropriées pour i) s'assurer que ChargePoint traite les données personnelles d'une manière conforme aux lois sur la protection des données et (ii) sur avis, arrêter et corriger le traitement non autorisé des données personnelles, y compris toute utilisation de données personnelles qui n'est pas expressément autorisée dans la présente ETD.</p>
<p>3. <u>Personal Data Processing Requirements.</u> ChargePoint will, to the extent required by Data Protection Laws:</p>	<p>3. <u>Exigences relatives au traitement des données personnelles.</u> ChargePoint s'assurera, dans la mesure requise par les lois sur la protection des données :</p>
<p>a. Not retain, use, or disclose Personal Data outside of the direct business relationship between Subscriber and ChargePoint, or for any purpose (including any commercial purpose) not set forth in this DPA.</p>	<p>de ne pas conserver, utiliser ou divulguer des données personnelles en dehors de la relation d'affaires directe entre l'abonné et ChargePoint, ou à toute autre fin (y compris à des fins commerciales) non énoncée dans la présente ETD,</p>
<p>b. Not “sell” or “share” any Personal Data, or</p>	<p>de ne pas « vendre » ou « partager » des</p>

use Personal Data for purposes of “targeted advertising,” as such terms are defined in Data Protection Laws.	données personnelles ou utiliser des données personnelles aux fins de « publicité ciblée », comme ces termes sont définis dans les lois sur la protection des données,
c. Comply with any applicable restrictions under Data Protection Laws on combining Personal Data with personal data that ChargePoint receives from, or on behalf of, another person or persons, or that ChargePoint collects from any interaction between it and any individual.	de se conformer à toute restriction applicable en vertu des lois sur la protection des données sur la combinaison de données personnelles et de données personnelles que ChargePoint reçoit d'une ou de plusieurs personnes, ou pour le compte de celles-ci, ou que ChargePoint recueille lors de toute interaction entre elle et toute personne,
d. Ensure that the persons it authorizes to Process the Personal Data have committed themselves to confidentiality or are under an appropriate statutory obligation of confidentiality.	de vérifier que les personnes à qui elle autorise de traiter les données personnelles ont pris l'engagement de préserver leur confidentialité ou sont soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité,
e. To the extent required by Data Protection Laws, provide Subscriber with reasonable assistance and cooperation for the fulfilment of Subscriber's obligations under Data Protection Laws, including but not limited to Subscriber's obligation to (i) respond to requests by Data Subjects (or their lawful representatives) to exercise their rights under Data Protection Laws with regard to their Personal Data; (ii) perform any required data protection impact assessment of Processing or proposed Processing of Personal Data; and (iii) fulfill Subscriber's other obligations under Data Protection Laws. In the event of unreasonably frequent or excessive requests, ChargePoint may charge a reasonable fee for such assistance.	dans la mesure requise par les lois sur la protection des données, de fournir à l'abonné une aide et une collaboration raisonnables pour l'exécution des obligations de l'abonné en vertu des lois sur la protection des données, y compris, mais sans s'y limiter, l'obligation de i) répondre aux demandes des personnes concernées (ou de leurs représentants légaux) d'exercer leurs droits en vertu des lois sur la protection des données en ce qui concerne leurs données personnelles; ii) d'effectuer l'évaluation requise de l'impact sur la protection des données personnelles du traitement effectif ou envisagé des données personnelles; et iii) remplir les autres obligations de l'abonné en vertu des lois sur la protection des données. En cas de demandes déraisonnables ou excessives, ChargePoint peut imposer des frais raisonnables pour une telle assistance,
f. Notify Subscriber if ChargePoint determines that (i) it can no longer meet its obligations under this DPA or Data Protection Laws; or (ii) in ChargePoint's opinion, an instruction from Subscriber infringes Data Protection Laws.	de signaler à l'abonné si ChargePoint détermine que i) elle ne peut plus respecter ses obligations en vertu de la présente ETD ou des lois sur la protection des données; ou ii) selon l'opinion de ChargePoint, une instruction de l'abonné viole les lois sur la protection des données.
4. Data Security. ChargePoint will implement appropriate administrative, technical, physical, and organizational measures to protect Personal Data. ChargePoint will provide the same level of protection for Personal Data as is required by the CCPA applicable to Subscriber.	4. Sécurité des données. ChargePoint mettra en œuvre des mesures administratives, techniques, physiques et organisationnelles appropriées pour protéger les données personnelles. ChargePoint fournira le même niveau de protection des données personnelles que celui requis par la CCPA applicable à l'abonné.
5. Security Breach. ChargePoint will notify Subscriber of any known Security Breach	5. Atteinte à la sécurité. ChargePoint signalera à l'abonné, sans délai excessif, toute atteinte à la

<p>without undue delay resulting from ChargePoint's Processing of Personal Data on behalf of Subscriber. The reporting of any Security Breach is not and will not be construed as an acknowledgment by ChargePoint of any fault or liability with respect to the Security Breach. ChargePoint will comply with the Security Breach-related obligations directly applicable to it under Data Protection Laws and will assist Subscriber in Subscriber's compliance with its Security Breach-related obligations, including without limitation by providing information about the Security Breach upon Subscriber's reasonable request.</p>	<p>sécurité connue résultant du traitement des données personnelles par ChargePoint au nom de l'abonné. La déclaration d'une atteinte à la sécurité n'est pas et ne sera pas interprétée comme étant une reconnaissance par ChargePoint de toute faute ou responsabilité à l'égard de l'atteinte à la sécurité. ChargePoint respectera les obligations liées aux atteintes à la sécurité qui lui sont directement applicables en vertu des lois sur la protection des données et aidera l'abonné à se conformer à ses obligations liées aux atteintes à la sécurité, y compris, mais sans s'y limiter, en fournissant des renseignements sur l'atteinte à la sécurité sur demande raisonnable de la part de l'abonné.</p>
<p>6. <u>Subprocessors.</u></p>	<p>6. <u>Sous-traitants ultérieurs.</u></p>
<p>a. Subscriber acknowledges and agrees that ChargePoint may use Subprocessors to Process Personal Data in accordance with this DPA and Data Protection Laws and consents to ChargePoint's use of its then-current Subprocessors. ChargePoint will make available the then-current list of its Subprocessors via ChargePoint's Trust Center at https://trust.chargepoint.com/. Where ChargePoint sub-contracts any of its rights or obligations concerning Personal Data to a Subprocessor, ChargePoint will: (i) take steps to select and retain Subprocessors that are capable of maintaining appropriate privacy and security measures to protect Personal Data consistent with applicable Data Protection Laws; and (ii) enter into a written agreement with each Subprocessor requiring it to comply with obligations at least as restrictive as those imposed on ChargePoint under this DPA.</p>	<p>L'abonné reconnaît et convient que ChargePoint peut faire appel à des sous-traitants ultérieurs pour traiter les données personnelles conformément à la présente ETD et aux lois sur la protection des données, et consent à ce que ChargePoint fasse appel à ses sous-traitants ultérieurs alors actuels. ChargePoint mettra à disposition la liste alors actuelle de ses sous-traitants ultérieurs par l'entremise du Trust Center de ChargePoint à l'adressehttps://trust.chargepoint.com/. Lorsque ChargePoint confie la sous-traitance de l'un de ses droits ou de l'une de ses obligations concernant les données personnelles à un sous-traitant ultérieur, ChargePoint : i) prendra des mesures pour sélectionner et conserver des sous-traitants ultérieurs en mesure de maintenir des mesures de confidentialité et de sécurité appropriées pour protéger les données personnelles conformément aux lois applicables sur la protection des données; et ii) conclura une entente écrite avec chaque sous-traitant ultérieur exigeant qu'il se conforme à des obligations au moins aussi restrictives que celles imposées à ChargePoint par la présente entente.</p>
<p>7. Audits. To the extent required by Data Protection Laws, ChargePoint will make available to Subscriber information necessary to demonstrate compliance with this DPA. Such information will include, without limitation, to the security standards, policies and documentation available through ChargePoint's Trust Center or other applicable information security management portal or hub.</p>	<p>Vérifications. Dans la mesure où cela est requis par les lois sur la protection des données, ChargePoint mettra à la disposition de l'abonné les informations nécessaires pour démontrer son respect de cette ETD. De telles informations comprendront, sans s'y limiter, les normes de sécurité, les politiques et la documentation offertes par l'entremise du Trust Center de ChargePoint ou tout autre portail ou carrefour de gestion de la sécurité de l'information applicable.</p>

8. <u>Return or Destruction of Personal Data.</u> Except to the extent required otherwise by Data Protection Laws, ChargePoint will, at the request of the Subscriber, delete or return all the Personal Data it processes on behalf of the Subscriber to the Subscriber within 90 days after the Cloud Terms has ended. Except to the extent prohibited by Data Protection Laws, ChargePoint will inform Subscriber if it is not able to return or delete Personal Data.	8. <u>Retour ou destruction des données personnelles.</u> Sauf dans la mesure requise par les lois sur la protection des données, ChargePoint supprimera ou retournera à l'abonné, à la demande de l'abonné, toutes les données personnelles qu'elle traite au nom de l'abonné dans les 90 jours suivant la fin des modalités du service. Sauf dans la mesure où les lois sur la protection des données l'interdisent, ChargePoint informera l'abonné si elle n'est pas en mesure de retourner ou de supprimer des données personnelles.
9. <u>Indemnification and Limitation of Liability.</u> To the extent permitted by Data Protection Laws, the Parties will indemnify each other and their liability will be limited as provided in the Cloud Terms.	9. <u>Indemnisation et limitation de responsabilité.</u> Dans la mesure permise par les lois sur la protection des données, les parties s'indemnisieront l'une l'autre et leur responsabilité sera limitée dans la mesure prévue dans les modalités du service.
10. <u>Changes to DPA and Term of DPA.</u>	10. <u>Modifications apportées à l'ETD et durée de l'ETD.</u>
a. ChargePoint is entitled to amend this DPA pursuant to the mechanism set out in this section.	ChargePoint a le droit de modifier cette ETD conformément au mécanisme énoncé dans le présent article.
b. After ChargePoint's publication of the then-current DPA, the Subscriber shall have the opportunity to object to such change in writing within two weeks after such publication. In case of such an objection, ChargePoint has the right to terminate the Cloud Terms including this DPA without damages within four weeks after Subscriber's first written notice of such objection.	Après la publication de l'ETD alors en vigueur par ChargePoint, l'abonné aura l'occasion de s'opposer à de tels changements par écrit dans les deux semaines suivant la publication. En cas d'objection, ChargePoint a le droit de résilier les modalités du service, y compris la présente ETD, sans dommages-intérêts, dans les quatre semaines suivant le premier avis écrit de l'abonné à l'égard de cette opposition.
c. If Subscriber has not objected pursuant to Section 10.c within two weeks after the aforementioned publication of the then-current DPA, the then-current DPA shall take effect as of the day set by ChargePoint in the DPA, or, if ChargePoint has not set such a date, within two weeks after notification pursuant to Section 10.b.	Si l'abonné ne s'est pas opposé en vertu de l'article 10.c dans les deux semaines suivant la publication susmentionnée de l'ETD alors en vigueur, l'ETD alors en vigueur entrera en vigueur à compter du jour fixé par ChargePoint dans l'ETD ou, si ChargePoint n'a pas fixé cette date, dans les deux semaines suivant la notification conformément à l'article 10.b.
11. <u>Survival.</u> The provisions of this DPA survive the termination or expiration of the Cloud Terms for so long as ChargePoint or its Subprocessors Process Personal Data.	11. <u>Survie.</u> Les dispositions de la présente ETD demeurent en vigueur après la résiliation ou l'échéance des modalités du service tant que ChargePoint ou ses sous-traitants ultérieurs traitent des données personnelles.

Annex 1 to DPA	Annexe 1 de l'ETD
This annex describes the data processing on behalf of the Subscriber	La présente annexe décrit le traitement des données au nom de l'abonné
A. If the Subscriber is using the Cloud Services of be.ENERGISED as described in the applicable Supplemental Terms, then the table below sets out the details of the processing by ChargePoint on behalf of the Subscriber:	Si l'abonné utilise les services infonuagiques de be.ENERGISED décrits dans les modalités supplémentaires applicables, alors le tableau ci-dessous présente les détails du traitement par ChargePoint au nom de l'abonné :

Data types	Scope, nature, and purpose of the processing	Persons concerned
Types de données	Portée, nature et objectif du traitement	Personnes concernées
Personal master data	<p>Storage in be.ENERGISED for the execution and billing of Charging Processes of electrically powered vehicles.</p> <p>The following personal master data is processed:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ End User number ▪ first name ▪ family name ▪ address (street, postal code, town, country) ▪ gender ▪ date of birth ▪ acquired titles ▪ industry classification ▪ VAT ID ▪ company registration number ▪ bank details consisting of IBAN, BIC and the name of the account-holding bank 	Any natural person authorized to use the services
Données de base personnelles	<p>Stockées dans be.ENERGISED pour l'exécution et la facturation des processus de recharge de véhicules alimentés par l'électricité.</p> <p>Les données de base personnelles suivantes sont traitées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Numéro d'utilisateur final ▪ Prénom ▪ Nom de famille ▪ Adresse (rue, code postal, ville, pays) ▪ Genre ▪ Date de naissance ▪ Titres acquis ▪ Classification de l'industrie ▪ ID de TVA 	Toute personne physique autorisée à utiliser les services

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Numéro d'immatriculation de l'entreprise ▪ Renseignements bancaires comprenant l'IBAN, le BIC et le nom de la banque gestionnaire du compte 	
Communication data	<p>Storage in be.ENERGISED for the execution and billing of Charging Processes of electrically powered vehicles as well as for the provision of related support or hotline services.</p> <p>The following communication data is processed:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ phone number ▪ telefax number ▪ mobile phone number ▪ mail address 	Any natural person authorized to use the services
Données de communication	<p>Stockées dans be.ENERGISED pour l'exécution et la facturation des processus de recharge de véhicules alimentés par l'électricité ainsi que pour la fourniture de services de soutien ou d'assistance téléphonique connexes.</p> <p>Les données de communication suivantes sont traitées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Numéro de téléphone ▪ Numéro de télécopieur ▪ Numéro de téléphone cellulaire ▪ Adresse postale 	Toute personne physique autorisée à utiliser les services
Personal technical data	<p>Storage in be.ENERGISED for the execution and billing of Charging Processes of electrically powered vehicles.</p> <p>Personal technical data is the information required to uniquely identify a natural person within a network (e.g. tag ID of the RFID card) and the log information associated with a Charging Process, such as the amount of electricity consumed, location and usage time of the charging infrastructure.</p> <p>The following personal technical data is processed:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ unique identifier of the Identification Medium ▪ location of the Charging Station including information of the use 	Any natural person authorized to use the services
Données techniques personnelles	<p>Stockées dans be.ENERGISED pour l'exécution et la facturation des processus de recharge de véhicules alimentés par l'électricité.</p> <p>Les données techniques personnelles sont les renseignements nécessaires pour identifier de façon unique une personne physique au sein d'un réseau (p. ex., l'ID d'étiquette de la carte d'identification RF) et les informations de journal associées à un processus de recharge, comme la quantité d'électricité consommée, l'emplacement et le temps d'utilisation de l'infrastructure de recharge.</p> <p>Les données techniques personnelles suivantes sont traitées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifiant unique du moyen d'identification ▪ Emplacement de la borne de recharge, y compris les renseignements sur l'utilisation 	Toute personne physique autorisée à utiliser les services

Contract master data	<p>Storage in be.ENERGISED for the execution and billing of Charging Processes of electrically powered vehicles.</p> <p>Contract master data are those conditions that have been agreed between the Subscriber and the Users.</p> <p>The following contract master data is processed:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ term of the contract ▪ conditions and fees ▪ Identification Media 	Any natural person authorized to use the services
Données de base du contrat	<p>Stockées dans be.ENERGISED pour l'exécution et la facturation des processus de recharge de véhicules alimentés par l'électricité.</p> <p>Les données de base du contrat sont les modalités convenues entre l'abonné et les utilisateurs.</p> <p>Les données de base du contrat suivantes sont traitées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Durée du contrat ▪ Modalités et frais ▪ Moyens d'identification 	Toute personne physique autorisée à utiliser les services
Invoice and revenue data	<p>Storage in be.ENERGISED for the execution and billing of Charging Processes of electrically powered vehicles in case the Subscriber commissioned be.ENERGISED with the billing and dispatch of receipts.</p> <p>Invoice and turnover data mean the information that must be included in documents such as offers, delivery notes, invoices, or credit notes.</p> <p>The following invoice and turnover data are processed:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ document date ▪ document number ▪ total amount and currency ▪ line items with descriptions, numbers, and amounts ▪ name, address, and tax data of the document recipient ▪ name and address of the recipient of the goods/services ▪ payment status of the document ▪ date of document dispatch 	Any natural person authorized to use the services
Données sur les factures et les revenus	<p>Stockées dans be.ENERGISED pour l'exécution et la facturation des processus de recharge de véhicules alimentés par l'électricité si l'abonné a confié à be.ENERGISED la facturation et l'expédition des reçus.</p> <p>Les données de facturation et de revenus sont les informations qui doivent être incluses dans des documents tels que les offres, les notes de livraison, les factures ou les notes de crédit.</p> <p>Les données de facturation et de revenus suivantes sont traitées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Date du document ▪ Numéro de document ▪ Montant total et devise ▪ Postes avec descriptions, numéros et montants 	Toute personne physique autorisée à utiliser les services

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nom, adresse et données fiscales du destinataire du document ▪ Nom et adresse du destinataire des biens ou services ▪ État de paiement du document ▪ Date d'envoi du document 	
Motion data	<p>Storage in be.ENERGISED for the execution and billing of Charging Processes of electrically powered vehicles.</p> <p>Motion data is the location data of the Charging Station where a Charging Process is performed. This information is entered in a database by be.ENERGISED and kept for document generation. Furthermore, motion data – aggregated and pseudonymised – is automatically processed in be.ENERGISED in order to be able to make predictions about future energy requirements and the availability of individual Charging Stations for the Subscriber and/or End User.</p> <p>The following motion data is processed:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ coordinates of the Charging Station ▪ address (street, postal code, town, country) 	Any natural person authorized to use the services
Données de mouvement	<p>Stockées dans be.ENERGISED pour l'exécution et la facturation des processus de recharge de véhicules alimentés par l'électricité.</p> <p>Les données de mouvement sont les données d'emplacement de la borne de recharge où un processus de recharge est effectué. Ces informations sont saisies dans une base de données par be.ENERGISED et conservées pour la génération de documents. De plus, les données de mouvement, agrégées et pseudonymisées, sont automatiquement traitées dans be.ENERGISED afin de pouvoir établir des prévisions sur les besoins futurs en énergie et la disponibilité des bornes de recharge individuelles pour l'abonné ou l'utilisateur final.</p> <p>Les données de mouvement suivantes sont traitées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Coordonnées de la borne de recharge ▪ Adresse (rue, code postal, ville, pays) 	Toute personne physique autorisée à utiliser les services
Usage data	<p>Storage in be.ENERGISED to ensure system stability and to predict future consumption and utilization profiles.</p> <p>The following usage data is processed in an aggregated and pseudonymized and automatically:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ energy quantity ▪ performance curve ▪ parking time ▪ unsuccessful or rejected authorization requests ▪ any other usage data associated with a Charging Process 	Any natural person authorized to use the services
Données d'utilisation	<p>Stockées dans be.ENERGISED pour garantir la stabilité du système et prévoir les profils de consommation et d'utilisation futurs.</p> <p>Les données d'utilisation suivantes sont traitées sous forme agrégée et pseudonymisée, automatiquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Quantité d'énergie ▪ Courbe de performance 	Toute personne physique autorisée à utiliser les services

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Temps de stationnement ▪ Demandes d'autorisation refusées ou rejetées ▪ Toute autre donnée d'utilisation associée à un processus de recharge 	
Transaction data	<p>Storage in be.ENERGISED for the execution and billing of Charging Processes of electrically powered vehicles.</p> <p>Transaction data is the log data (Event Data Recorder, EDR) that is recorded during the performance of a Charging Process for its subsequent billing. If Roaming interfaces are used, the transaction data is transmitted to the Roaming partners activated by the Subscriber.</p> <p>The following transaction data is processed:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ identification data with which the Charging Process was started ▪ start and end time of the Charging Process ▪ duration of the Charging Process ▪ electricity consumed 	Any natural person authorized to use the services
Données transaction de	<p>Stockées dans be.ENERGISED pour l'exécution et la facturation des processus de recharge de véhicules alimentés par l'électricité.</p> <p>Les données de transaction sont les données de journal (enregistreur de données routières, EDR) qui sont enregistrées pendant l'exécution d'un processus de recharge pour sa facturation ultérieure. Si des interfaces d'itinérance sont utilisées, les données de transaction sont transmises aux partenaires d'itinérance activés par l'abonné.</p> <p>Les données de transaction suivantes sont traitées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Données d'identification avec lesquelles le processus de recharge a été démarré ▪ Heure de début et de fin du processus de recharge ▪ Durée du processus de recharge ▪ Électricité consommée 	Toute personne physique autorisée à utiliser les services
Log data	<p>Storage in be.ENERGISED for tracking accesses via the administration interface in be.ENERGISED.</p> <p>The following log data is processed:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ mail address ▪ password ▪ accesses ▪ access times 	Any natural person authorized to use the services
Données de journal	<p>Stockées dans be.ENERGISED pour le suivi des accès par l'interface d'administration de be.ENERGISED.</p> <p>Les données de journal suivantes sont traitées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Adresse postale ▪ Mot de passe ▪ Accès ▪ Temps d'accès 	Toute personne physique autorisée à utiliser les services

All data shall be retained as long as a legal retention period is in place but at least for a period of one year, or until the Subscriber requests deletion of the data pursuant to Section 8 of the DPA.	Toutes les données doivent être conservées tant qu'une période légale de conservation est en place, mais au moins pendant une période d'un an, ou jusqu'à ce que l'abonné demande la suppression des données conformément à l'article 8 de l'ETD.
If the Subscriber is using the Cloud Services of Telematics as described in the applicable Supplemental Terms, then the table below sets out the details of the processing by ChargePoint on behalf of the Subscriber:	B. Si l'abonné utilise les services infonuagiques de télématique de la façon décrite dans les modalités supplémentaires applicables, alors le tableau ci-dessous présente les détails du traitement par ChargePoint au nom de l'abonné :

All Vehicle Telematics products	Tous les produits de télématique pour véhicules
---------------------------------	---

Data types	Scope, nature, and purpose of the processing	Persons concerned
Types de données	Portée, nature et objectif du traitement	Personnes concernées
Metadata (vehicle properties)	<ul style="list-style-type: none"> • Required: <ul style="list-style-type: none"> ○ VIN (and/or other vehicle identifiers such as license plate) ○ Make, model, year and trim ○ Vehicle name ○ Body type ○ Propulsion/energy type • Optional: <ul style="list-style-type: none"> ○ OEM Range (EVDB real range) ○ Vehicle mass (curb weight) ○ Vehicle dimensions ○ Battery chemistry ○ Battery capacity ○ number of battery packs 	Any natural person authorized to use the services
Métadonnées (propriétés du véhicule)	<ul style="list-style-type: none"> • Requises : <ul style="list-style-type: none"> ○ NIV (ou autres identifiants de véhicule comme la plaque d'immatriculation) ○ Marque, modèle, année et version ○ Nom du véhicule ○ Type de carrosserie ○ Type de propulsion/énergie • Facultatives : <ul style="list-style-type: none"> ○ Autonomie du fabricant d'origine (autonomie réelle sur l'EVDB) ○ Masse du véhicule (poids à vide) ○ Dimensions du véhicule ○ Composition chimique de la batterie ○ Capacité de la batterie ○ Nombre de blocs-batterie 	Toute personne physique autorisée à utiliser les services
Company Account data	<ul style="list-style-type: none"> • Required: <ul style="list-style-type: none"> ○ company name ○ address ○ website ○ billing details 	Any natural person authorized to use the services

Données du compte d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> Requises : <ul style="list-style-type: none"> Nom de l'entreprise Adresse Site Web Détails de facturation 	Toute personne physique autorisée à utiliser les services
Service usage information	<ul style="list-style-type: none"> device information (device type, OS, browser) location (IP address) log files data on how a user used our dashboard (pageviews, visit duration, visit frequency, key presses, mouse events) 	Any natural person authorized to use the services
Renseignements sur l'utilisation du service	<ul style="list-style-type: none"> Renseignements sur l'appareil (type d'appareil, système d'exploitation, navigateur) Emplacement (adresse IP) Fichiers journaux Données sur la façon dont un utilisateur a utilisé notre tableau de bord (vues par page, durée des visites, fréquence des visites, pressions sur les touches, actions avec la souris) 	Toute personne physique autorisée à utiliser les services

Vehicle Telematics: basic	Télématique du véhicule : de base
---------------------------	-----------------------------------

Data types	Scope, nature, and purpose of the processing	Persons concerned
Types de données	Portée, nature et objectif du traitement	Personnes concernées
Asset data (data from the CAN-line of the vehicle)	<ul style="list-style-type: none"> Required: <ul style="list-style-type: none"> Speed Odometer (mileage) High voltage battery Voltage and Current and/or Power / fuel rate SoC / fuel level GPS location Energy/fuel consumption by auxiliaries (only for FCEV and trolley) ignition Optional: <ul style="list-style-type: none"> Diagnostic Messages (DM1) signals Cabin temperature Ambient temperature Tire (pressure) Status Brake lining Door status High voltage battery temperature Tell tale signals Engine speed (rpm) Engine total hours of operation Engine coolant temperature Engine oil temperature Service distance 	Any natural person authorized to use the services
Données sur l'actif (données provenant du bus CAN du véhicule)	<ul style="list-style-type: none"> Requises : <ul style="list-style-type: none"> Vitesse Compteur kilométrique (kilométrage) Batterie haute tension Tension et courant ou puissance/taux de carburant État de charge/niveau de carburant Emplacement GPS Consommation d'énergie/carburant par les auxiliaires (uniquement pour les VEPC et trolley) 	Toute personne physique autorisée à utiliser les services

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Allumage ● Facultatives : <ul style="list-style-type: none"> ○ Signaux des messages de diagnostic (DM1) ○ Température de l'habitacle ○ Température ambiante ○ État des pneus (pression) ○ Garniture de frein ○ État de la porte ○ Température de la batterie haute tension ○ Signaux évocateurs ○ Régime moteur (tr/min) ○ Nombre total d'heures de fonctionnement du moteur ○ Température du liquide de refroidissement du moteur ○ Température de l'huile moteur ○ Distance de service 	
--	---	--

Vehicle Telematics: Insights (add on)	Télématique du véhicule : renseignements (ajout)
---------------------------------------	--

Data types	Scope, nature, and purpose of the processing	Persons concerned
Types de données	Portée, nature et objectif du traitement	Personnes concernées
Asset data (data from the CAN-line of the vehicle)	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Optional:</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Any additional signals provided by the vehicle OEM 	Any natural person authorized to use the services
Données sur l'actif (données provenant du bus CAN du véhicule)	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Facultatives :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Tout signal supplémentaire fourni par le fabricant d'origine du véhicule 	Toute personne physique autorisée à utiliser les services

Vehicle Telematics: Battery Health (add on)	Télématique du véhicule : état de la batterie (ajout)
---	---

Data types	Scope, nature, and purpose of the processing	Persons concerned
Types de données	Portée, nature et objectif du traitement	Personnes concernées
Asset data (data from the CAN-line of the vehicle)	<ul style="list-style-type: none"> ● Required: <ul style="list-style-type: none"> ○ Battery temperature min, max ○ Cell voltage min, max ● Optional: <ul style="list-style-type: none"> ○ Current on module level ○ Voltage on module level ○ Temperatures min, max on module level ○ SoC on module level 	Any natural person authorized to use the services
Données sur l'actif (données provenant du bus CAN du véhicule)	<ul style="list-style-type: none"> ● Requires : <ul style="list-style-type: none"> ○ Température de la batterie, min., max. ○ Tension de la pile, min., max. ● Facultatives : <ul style="list-style-type: none"> ○ Courant au niveau du module 	Toute personne physique autorisée à utiliser les services

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Tension au niveau du module ○ Températures min. et max. au niveau du module ○ État de charge au niveau du module 	
Metadata (battery properties)	<ul style="list-style-type: none"> • Required: <ul style="list-style-type: none"> ○ Battery supplier ○ Nominal battery capacity ○ Nominal battery energy ○ Battery chemistry ○ Starting data sample date ○ Starting operation date • Optional: <ul style="list-style-type: none"> ○ Battery model ○ Battery serial number ○ Battery topology and wiring ○ BMS manufacturer ○ BMS version ○ BMS firmware ○ Operational mode 	Any natural person authorized to use the services
Métadonnées (propriétés de la batterie)	<ul style="list-style-type: none"> • Requises : <ul style="list-style-type: none"> ○ Fournisseur de la batterie ○ Capacité nominale de la batterie ○ Énergie nominale de la batterie ○ Composition chimique de la batterie ○ Date de début de l'échantillon de données ○ Date de début du fonctionnement • Facultatives : <ul style="list-style-type: none"> ○ Modèle de batterie ○ Numéro de série de la batterie ○ Topologie et câblage de la batterie ○ Fabricant du système de gestion de la batterie ○ Version du système de gestion de la batterie ○ Micrologiciel du système de gestion de la batterie ○ Mode de fonctionnement 	Toute personne physique autorisée à utiliser les services

Vehicle Telematics: EV Mode		Télématique du véhicule : mode électrique
Data types	Scope, nature, and purpose of the processing	Persons concerned
Types de données	Portée, nature et objectif du traitement	Personnes concernées
Asset data (data from the CAN-line of the vehicle)	<ul style="list-style-type: none"> • Required <ul style="list-style-type: none"> ○ Drivetrain signals 	Any natural person authorized to use the services
Données sur l'actif (données provenant du bus CAN du véhicule)	<ul style="list-style-type: none"> • Requises : <ul style="list-style-type: none"> ○ Signaux du groupe motopropulseur 	Toute personne physique autorisée à utiliser les services
Metadata (drivetrain properties)	<ul style="list-style-type: none"> • Required <ul style="list-style-type: none"> ○ Drivetrain manufacturer ○ Drivetrain model 	Any natural person authorized to use the services
Métadonnées (propriétés du groupe motopropulseur)	<ul style="list-style-type: none"> • Requises : <ul style="list-style-type: none"> ○ Fabricant du groupe motopropulseur ○ Modèle du groupe motopropulseur 	Toute personne physique autorisée à utiliser les services

All data shall be retained as long as a legal retention period is in place but at least for a period of one year or until the Subscriber requests deletion of the data pursuant to Section 8 of the DPA.	Toutes les données doivent être conservées tant qu'une période légale de conservation est en place, mais au moins pendant une période d'un an ou jusqu'à ce que l'abonné demande la suppression des données conformément à l'article 8 de l'ETD.
--	--